La boucle de Roche Moutte par la bergerie

Boucle Roche Moutte (©Michel Ducroux)

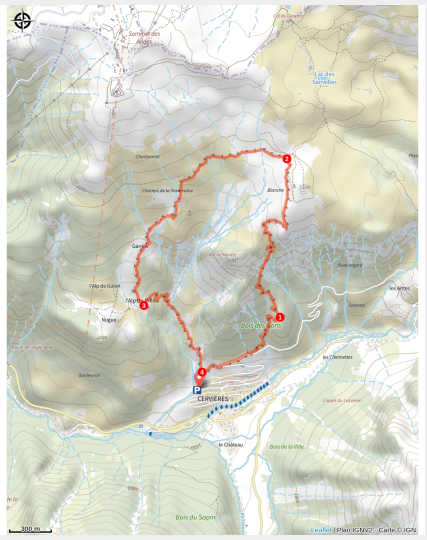

Petite randonnée facile sur les hauteurs de Cervières.

Constructions des années 1900, anciens blockhaus, chalets d'estives et vastes vallons ponctuent cette balade offrant un beau panorama sur la vallée des Fonds de Cervières, l'Izoard,et le grand Peygu.

Infos pratiques

Pratique : A pied

Durée : 3 h

Longueur : 6.6 km

Dénivelé positif : 542 m

Difficulté : Moyen

Type : Boucle

Thèmes : Faune, Flore, Histoire et architecture, Point de vue

Itinéraire

Départ : Bois des Bans
Arrivée : Bois des Bans
Communes : 1. Cervières

Profil altimétrique

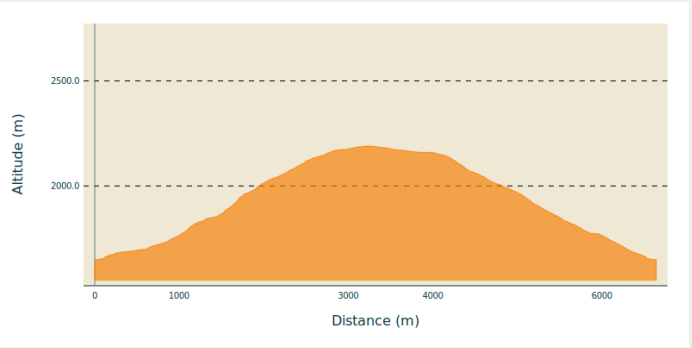

Altitude min 1649 m Altitude max 2190 m

Juste au dessus de Cervières, se garer sur un petit renfoncement après le premier lacet, un panneau en bois indique "Roche Moutte".

1. Le sentier s'élève en lacet dans la foret pour rejoindre la batterie du Bois des Bans : trois bâtiments datant de 1898. Poursuivre jusqu'à l'orée de la foret, le sentier traverse ensuite un petit pierrier qui donne rapidement place aux vastes alpages parsemés de genévriers.

2. Ouvrez l'oeil, vous êtes en territoire chamois ! Le sentier décrit quelques lacets en s'élevant légèrement à travers le vallon. Au premier embranchement prendre à gauche, la Bergerie de Peyre Moutte se situe juste au dessus de la piste. Suivre une piste herbeuse sous la bergerie sur 700 mètres, puis quitter la piste et s'incliner sur le petit chemin de gauche qui redescend doucement vers la bergerie de l'Alp du Pied et la chapelle Sainte-Marie Madeleine que l'on distingue en contrebas.

3. Traverser les chalets d'estive de l'Alp du Pied puis poursuivre la redescente sur un sentier empierré plus large jusqu'à rejoindre et l'église Saint-Michel sur les hauteurs de Cervières.

4. Rejoindre le point de départ via la route goudronnée sur 300 mètres.

Sur votre route...

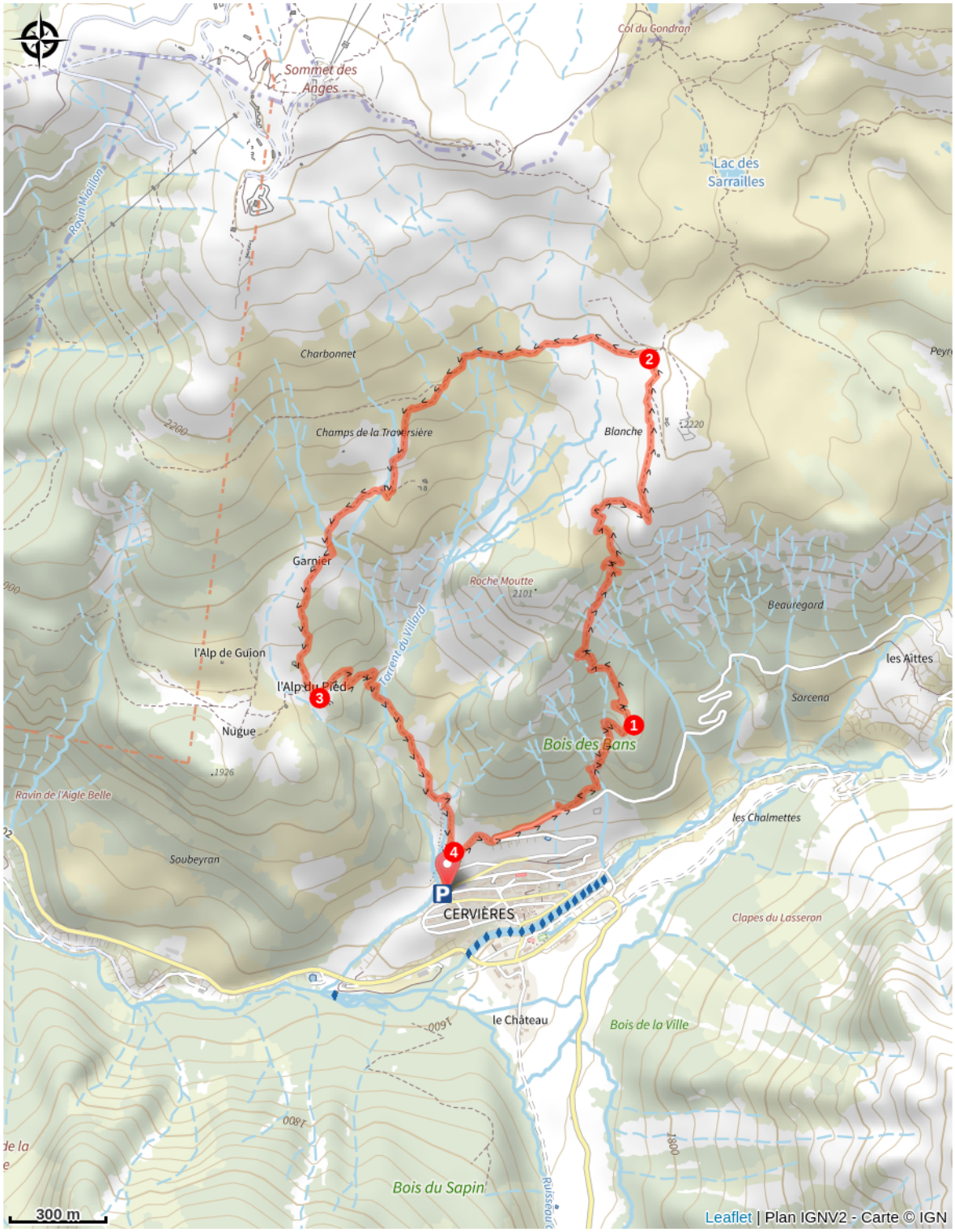

Toutes les informations pratiques

⚠ Recommandations

Juste au-dessus du passage technique équipé d’une main courante, se trouve un passage non équipé qui peut sembler délicat : vigilance.

Matériel

Chapeau/casquette pour se protéger du fort ensoleillement. Lunettes de soleil, plusieurs litres d'eau, bâtons de marche, crème solaire, veste coupe-vent.

Comment venir ?

Parking conseillé

Petit parking D89T

Zones de sensibilité environnementale

Le long de votre itinéraire, vous allez traverser des zones de sensibilité liées à la présence d’une espèce ou d’un milieu particulier. Dans ces zones, un comportement adapté permet de contribuer à leur préservation. Pour plus d’informations détaillées, des fiches spécifiques sont accessibles pour chaque zone.

Grand-duc d'Europe

Période de sensibilité : Janvier, Février, Mars, Avril, Mai, Juin, Juillet, Août, Décembre

Contact : LPO PACA - Antenne de Briançon
04 92 21 94 17
hautes-alpes@lpo.fr

Nidification du Grand-duc d'Europe (espèce protégée)

Les pratiques qui peuvent avoir une interaction avec le Grand-duc d'Europe en période de nidification sont principalement le **vol libre, les vols motorisés et les pratiques verticales ou en falaise, comme l'escalade ou l'alpinisme**. Merci d'éviter cette zone !

Lieux de renseignement

Bureau d'Information Touristique de l'Izoard

izoard@hautesvallees.com
Tel : 06 07 07 31 08
https://www.izoard-tourisme.fr

Source

Apidae

http://www.apidae-tourisme.com

Office de Tourisme des Hautes Vallées

https://www.hautesvallees.com